SEMEA
Syndicat mixte des bassins versants de la mare-aux-Évées et de leurs Affluents

Flash' Comité

N°1
Septembre
2026



MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

Et si protéger nos rivières commençait par mieux connaître leur environnement ? Avant d'agir sur un terrain, il faut comprendre qui l'uitlise, quels sont ses usages pour ainsi pouvoir proposer une solution adaptée

Depuis 2023, le SEMEA travaille avec la SAFER Île-de-France pour une meilleure prise en compte de la question cruciale du foncier dans ses projets.

Cela passe naturellement par une concertation avec tous les acteurs, qu'ils soient propriétaires, exploitants, riverains ou collectivités territoriales.

SUR LE TERRAIN, ÇA COMMENCE PAR UNE RENCONTRE

Imaginer un projet de restauration de rivière ou identifier un espace qui pourrait permettre à l'eau de s'épandre naturellement, lors d'une crue par exemple, ne peut se faire que dans le dialogue.



La SAFER accompagne le SEMEA pour :

- Rencontrer les propriétaires et les agriculteurs
- Identifier les obstacles à un bon fonctionnement des rivières
- Expliquer les projets du SEMEA
- Rechercher des solutions compatibles avec les pratiques agricoles
- Identifier des terrains qui pourraient convenir à des projets futurs

A cet égard, l'acquisition foncière n'est pas la seule solution. Selon les situations, le SEMEA peut aussi rechercher un accord, mettre en place une convention, assurer une veille sur une parcelle ou travailler avec les propriétaires ou les exploitants.

PLUS DE 2 ANS D'ANIMATION

19 propriétaires ou exploitants concernés

22 réunions

11 comités de pilotage

2 promesses d'achats signées

19 ha de surface maîtrisée

FINANCEMENT DE L'ANIMATION FONCIÈRE

- 50 % État via le Fonds Vert
- 20 % Agence de l'Eau Seine Normandie
- 10 % Métropole du Grand Paris
- 20 % SEMEA

5 OBJECTIFS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Protéger les rivières et les zones qui les entourent.

Anticiper pour éviter que de nouveaux obstacles n'aggravent les inondations.

Comprendre le fonctionnement des bassins versants pour limiter les risques.

Echanger avec les habitants et les partenaires pour construire ensemble.

Assurer un entretien durable des parcelles déjà acquises.

POURQUOI ?

- Pour continuer à protéger les rivières et les habitants
- Pour anticiper les inondations et éviter les problèmes demain
- Pour accompagner l'agriculture et préserver la biodiversité

AVEC QUI ?

- Les communes et Communautés de communes
- Les agriculteurs et les propriétaires
- Les partenaires techniques et financiers

ET MAINTENANT ?

- Suivi et bilan chaque année
- Adaptation de la stratégie foncière
- Poursuite des actions avec les partenaires et financements

LES DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

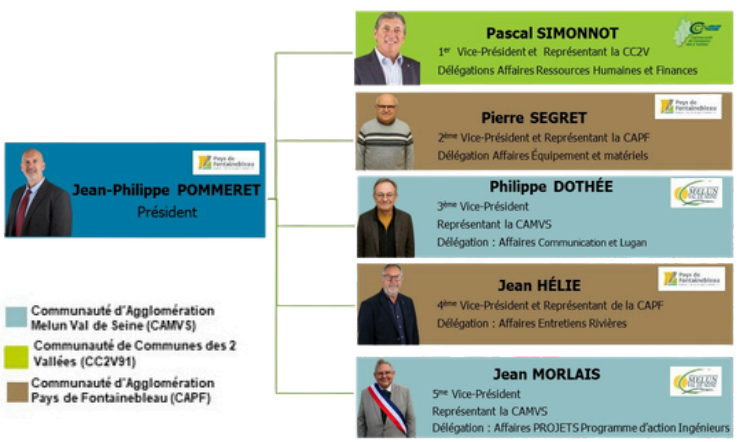
- **Lancer la deuxième animation foncière pour trois ans**
- **Valider les cinq chantiers prioritaires**
- **Assurer le suivi annuel et adapter la stratégie**
- **Poursuivre le travail avec les partenaires et financements**

LES PARTENAIRES ET FINANCEURS

Avec le soutien de :

Le SEMEA est à votre écoute :
une question, un doute, un projet d'entretien ?
Contactez-nous, nous vous accompagnons.
01 60 63 75 30 • contact@le-semea.fr • www.le-semea.fr

LES ÉLUS



LES AGENTS

